

DEMANDE D'EXEMPTION À DÉTENIR UN CERTIFICAT DE COMPÉTENCE

QUALIFICATION À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC OU ENTENTE INTERGOUVERNEMENTALE APPRENTISSAGE À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC / PROGRAMME D'ÉCHANGE

IMPORTANT

- Vous devez faire remplir le formulaire <u>Demande d'enregistrement ou de modification</u> au dossier d'identification ou au choix d'association syndicale par le salarié.
- Vous devez ensuite faire parvenir ce formulaire à la CCQ avec votre demande d'exemption.

Les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires.				
1. EMPLOYEUR				
Nom de l'entreprise*				
Nº employeur*		Nº de téléphone*		
Nº de cellulaire		N° de télécopieur		
o cal adié				
2. SALARIÉ				
Nº de client No	Nom*		Prénom*	
3. DEMANDE				
Métier ou occupation visé par la demande*				
Pour toutes les situations, joindre: - L'attestation de réussite du cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction* (seulement lors d'une demande initiale) Cocher la situation applicable et joindre la preuve demandée* Qualification à l'extérieur du Québec ou entente intergouvernementale - Preuve que la personne détient, à l'extérieur du Québec, la compétence pour exercer les travaux demandés en vertu d'un régime de qualification jugé équivalent à celui du Québec Apprentissage à l'extérieur du Québec - Preuve que la personne est admise à l'apprentissage du métier en vertu d'un régime d'apprentissage établi à l'extérieur du Québec et jugé équivalent à celui du Québec Programme d'échange - Preuve que la personne doit exécuter des travaux dans le cadre d'une entente interprovinciale et internationale relative à un programme d'échange pour la formation professionnelle de la main-d'oeuvre et copie de ladite entente				
4. PAIEMENT DES FRAIS DE 100 \$				
Payé par Employeur Salarié Argent au compte		Méthode	Comptant Chèque	Mandat Carte de crédit
N° carte crédit		Visa Master Card Date d'expiration		
Nom du détenteur de la carte de crédit		Signature du détenteur de la carte de crédit		

Veuillez retourner ce formulaire avec les pièces justificatives, s'il y a lieu, à l'adresse ci-dessous.

Commission de la construction du Québec

C. P. 2010, succ. Chabanel

Montréal (Québec) H2N 0C3